

# **Appel à candidatures pour une résidence artistique à Porto Alegre, au Brésil**

## **8e Prix Alliance Française d'Art Contemporain : résidence croisée Brésil-France**

### **1. Introduction**

Le Ministère de la Culture du Brésil, l'Alliance française de Porto Alegre et la Fondation Iberê, en partenariat avec Intermondes - Humanités océanes et la Mairie de la ville de Porto Alegre, lancent un appel à candidatures pour une résidence artistique à Porto Alegre, au Brésil. Cet appel s'inscrit dans le cadre du « Prix Alliance française d'art contemporain : résidence croisée Brésil-France ».

Initié en 2017, le « Prix Alliance française d'art contemporain » vise à stimuler la production et la diffusion des arts visuels dans l'État du Rio Grande do Sul, au sud du Brésil. À sa création, le Prix sélectionnait un artiste brésilien pour une résidence artistique à Intermondes - Humanités océanes, à La Rochelle, en France. Depuis 2023, le projet s'est transformé en un programme de résidence artistique croisée entre le Brésil et la France, et a commencé à sélectionner également un artiste français pour une résidence à la Maison Iberê de la Fondation Iberê, à Porto Alegre, au Brésil.

Cette initiative vise à valoriser la résidence artistique comme un dispositif de soutien et de promotion des arts visuels, reconnaissant son importance en tant qu'opportunité de recherche, d'immersion et de création pour les artistes. Parallèlement, la résidence artistique croisée favorise les dialogues, les partages et les échanges culturels entre les deux pays.

### **2. Supporteurs du projet**

Le « Prix Alliance française d'art contemporain : résidence croisée Brésil-France » est organisé par le Ministère de la Culture du Brésil, l'Alliance française de Porto Alegre et la Fondation Iberê, en partenariat avec Intermondes - Humanités océanes et la Mairie de la ville de Porto Alegre.

Depuis 79 ans, l'Alliance Française de Porto Alegre, une association à but non lucratif, a pour mission de diffuser la langue française et les cultures francophones à Porto Alegre et dans l'État du Rio Grande do Sul. En partenariat avec des acteurs culturels

locaux, l'institution organise des événements et des activités artistiques et culturelles qui réunissent des invités venus de France et des pays francophones.

La Fondation Iberê, créée en 1995, a pour mission de préserver, de mener des recherches et de diffuser l'œuvre de l'artiste Iberê Camargo, l'un des grands noms de l'art brésilien du XXe siècle. En 2023, l'ancienne maison-atelier de l'artiste, la Maison Iberê, a été rénovée pour accueillir le premier programme de résidence d'artistes nationaux et internationaux de l'État du Rio Grande do Sul.

L'Association Intermondes, fondée le 25 juillet 2003 sur une idée de Jean Duvignaud, qui en a été son Président d'honneur, a pour but de mettre en place et d'animer à La Rochelle, en liaison avec les acteurs de la vie culturelle locale et régionale, un lieu d'accueil d'artistes, ainsi qu'un programme d'actions et de manifestations artistiques et culturelles s'articulant autour de la création dans toutes les disciplines.

### **3. La résidence à Porto Alegre, au Brésil**

- 3.1 Dates et durée : la résidence artistique à Porto Alegre, au Brésil, aura lieu **entre le 28 juillet et le 25 septembre**, sur une durée de **60 jours**.
- 3.2 Les frais de transport (national et international) ainsi que les frais d'assurance sont à la charge du Consulat Général de France à São Paulo.
- 3.3 Les lieux mis à disposition : l'artiste résident aura à sa disposition un logement équipé à la Maison Iberê, l'ancienne maison de l'artiste Iberê Camargo, avec des charges comprenant internet, eau et électricité. La maison dispose également d'un atelier avec une presse de gravure pour l'utilisation du résident. De plus, l'atelier de gravure de la Fondation Iberê sera mis à disposition pour l'artiste, en accord avec le règlement d'utilisation interne de l'institution.
- 3.4 Actions pédagogiques et artistiques : le résident doit s'engager à réaliser une exposition de fin de résidence au Musée d'art de la Mairie de Porto Alegre et à participer à une action pédagogique de création artistique dans une école ou espace public de la ville de Porto Alegre.
- 3.5 Conditions financières : la résidence comprend une bourse de R\$ 6.000 (reais) pour couvrir les coûts d'alimentation, de déplacement et d'autres frais de

séjour ; et la valeur maximale de R\$ 6.000 (reais) pour couvrir les coûts de tous les matériaux de production, y compris ceux nécessaires pour les œuvres de l'exposition et pour l'atelier de création artistique.

- 3.6 La sortie de la résidence : à l'issue de la résidence, les œuvres créées par l'artiste peuvent être emportées par lui-même à ses propres frais, ou laissées sur place gratuitement (selon l'intérêt des institutions artistiques locales ou d'autres personnes). La Fondation Iberê ne peut pas conserver les œuvres dans sa collection.
- 3.7 Cadre juridique: un contrat de résidence sera établi, spécifiant les engagements des institutions participant au projet et ceux de l'artiste.

#### **4. Candidature et sélection**

- 4.1 Cet appel pour une résidence artistique à Porto Alegre s'adresse aux artistes français de la Communauté d'agglomération de La Rochelle ;
- 4.2 L'appel est ouvert aux artistes de toutes disciplines.
- 4.3 Les candidats doivent pouvoir communiquer en portugais, anglais ou espagnol, mais ils pourront se communiquer en français avec la direction de la Fondation Iberê et l'équipe de l'Alliance française ;
- 4.4 Les candidats intéressés à participer à la sélection pour la résidence artistique à Porto Alegre, au Brésil, doivent envoyer un dossier de candidature qui comporte :
- a. Le formulaire d'informations sur le candidat rempli (disponible à la fin de cet appel) ;**
  - b. Une proposition de projet de résidence argumentée, avec un court texte décrivant la démarche artistique de l'artiste (une page maximum) ;**
  - c. Un dossier de présentation des travaux déjà réalisés ;**
  - d. Un curriculum vitae ;**
  - e. Une copie d'un document d'identification (de préférence du passeport).**

4.5 Le dossier est à envoyer dans **un seul fichier PDF**, à :  
[agathe.boe@intermondes.fr](mailto:agathe.boe@intermondes.fr), [antoine.huerta@intermondes.fr](mailto:antoine.huerta@intermondes.fr), et  
[cultura@afpoa.com.br](mailto:cultura@afpoa.com.br).

#### 4.6 Calendrier de sélection

Période d'envoi des dossiers de candidature : **du 30 au 22 juin 2025**

Période de sélection : **du 23 au 26 juin 2025**

Annonce de la candidature retenue : **26 juin 2025**

### 5. Formulaire d'informations sur le candidat

NOM DE FAMILLE	
PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE RÉSIDENCE	
ADRESSE	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	
ADRESSE E-MAIL	
LANGUES PARLÉES	